

N°04 – 23 juillet 2021

Colza oléagineux

Le colza est une culture à cycle long très présente dans les assolements conventionnels, mais difficile techniquement en agriculture biologique. Elle représente néanmoins des intérêts agronomiques multiples : nouvelle famille botanique dans la succession culturale, meilleure valorisation de l'azote en période de minéralisation de fin d'été, précédent intéressant. De plus, le colza s'avère être une culture intéressante dans les assolements bio. En effet, il existe une forte demande pour l'huile et le tourteau de colza, riche en protéines. Cette culture a aussi des limites, notamment liées à son exigence en azote et sa sensibilité aux ravageurs.

Précédent cultural

Le colza étant un gros consommateur en azote, il est conseillé de l'implanter derrière des protéagineux ou mélange céréaliers ou prairie et dans une parcelle qui se libère tôt si apport de matière organique.

Eviter les parcelles infestées de chardons car cela va favoriser le développement des rhizomes. Si possible, exporter les pailles pour limiter les attaques de limaces et la faim d'azote.

Préparation du sol

L'objectif est d'avoir un sol assez meuble sur un minimum de 15 à 20 cm pour que le pivot du colza s'installe facilement, éviter les semelles superficielles.

Le labour n'est pas indispensable mais conseillé si la parcelle est assez sale.

Des déchaumages successifs peuvent suffire pour avoir un lit de semences fin et rappuyé.

Semis

- **date** : privilégier les semis précoces, du 5 au 20 août, pour valoriser l'azote, étouffer les adventices et avoir un colza vigoureux pour supporter les attaques de certains ravageurs (tenthredes, altises, charançon...).

- **profondeur** : 1 à 2 cm si le désherbage se fait uniquement à la bineuse, 2.5 à 4 cm si vous prévoyez des interventions précoces de herse étrille et houe rotative.

- **écartement** : Le semis est réalisé soit au semoir à céréales soit au semoir mono graine pour une meilleure régularité du semis.

De 10 à 12 cm si semis en plein avec un semoir à céréales et passages de herse et/ou houe.

De 25 à 50 cm si le passage de la bineuse est envisagé, ne pas dépasser 10 à 12 plantes au mètre linéaire soit 30 à 40 pieds/m². Une densité supérieure de plantes levées sur la ligne augmente le risque d'élongation.

A 75 cm, mais le colza met plus de temps à recouvrir, ce qui nécessite des passages supplémentaires, ceci est à réserver en situation de terres très filtrantes permettant le binage dans l'hiver.

- densité :

conditions	Semoir mono graine	Semoir à céréales
Semis précoces, bon lit de semences, peu de limaces	30 à 65 grains/m ² 2 à 3.2 kg/ha *	70 à 80 grains/m ² 2.8 à 4.2 kg/ha*

* : pour un PMG de 4 à 5 g

Prévoir 5 à 10% de variété très précoce (type ES ALICIA) pour gérer les attaques de méligèthes au printemps.

- association avec plantes compagnes

Le colza peut être associé avec le sarrasin, le trèfle d’Alexandrie, le fénugrec qui vont couvrir le sol au démarrage et geler par la suite.

L’association avec 15 Kg de sarrasin donne de bons résultats. Le semis est réalisé en un seul passage.

Variétés

Peu de variétés disponible en bio (Harpège, Randy, Sammy), choisir une variété résistante aux maladies, peu sensible à l’élongation automnale et avec une bonne vigueur de départ.

Désherbage mécanique

Il est à effectuer par temps sec et ensoleillé.

Le roulage après semis maximise le contact sol/graine mais favorise aussi la levée des adventices et limite le risque limaces.

STADE DU COLZA	PRÉLEVÉE	A COTYLÉDONS	B1 1 FEUILLE	B2 2 FEUILLES	B3 2 FEUILLES	B4 4 FEUILLES	B5 À C1-C2 5 FEUILLES À REPRISE DE VÉGÉTATION
Houe rotative*	■	■	■	■	■	■	■ (1)
Herse étrille*	■	■	■	■	■ (2)	■	■
Bineuse	■	■	■	■	■ (3)	■	■

* En prévision des passages en plein, augmentez la densité de semis de 10 % et semez un peu plus profond pour limiter l’impact sur le peuplement du colza.

■ Passage adapté au stade du colza
 ■ Passage déconseillé
 ■ Passage à proscrire

(1) Attention, passage tardif : observez bien le stade des adventices !
 (2) Veillez à ne pas être trop agressif !
 (3) Équipement protégé-plants.

<https://www.youtube.com/watch?v=CD1VKXhvGDA>

